

Si vous faites l'objet d'une demande de mise sous protection actuellement en cours d'instruction :

-

-

Si vous faites déjà l'objet d'une mesure de protection, vous pourrez trouver :

-

-

-

Dans tous les cas, nous vous recommandons de lire les nombreux témoignages recueillis par Tutelle Au Quotidien. Ils traitent de sujets très divers et expriment des opinions parfois opposées mais toujours expliquées et remises dans leur contexte. Vous y trouverez certainement des témoignages de personnes ayant vécu une situation voisine de la vôtre et cela pourra vous aider à considérer tous les aspects de la question.

Par ailleurs le forum est également une source considérable d'échanges et de partage d'expériences vécues. Faire part aux autres membres de la communauté de votre expérience et bénéficiez de la leur.

Notez bien que TOUTES VOS CONTRIBUTIONS AU FORUM SONT STRICTEMENT ANONYMES ET QUE LES MEMBRES NE CONNAITRONT PAS VOTRE IDENTITE. Mais notez également que ces contributions sont faites sous votre responsabilité légale et qu'il existe des moyens techniques à disposition des autorités publiques pour retrouver l'identité des auteurs de contributions en infraction avec la loi telles que les calomnies, les appels à la violence, les propos pédophiles, racistes, etc.